



Grenoble, le 21 mars 2017

Louise-Hortense Dibam, nouvelle co-présidente du CCREG

Alors que l'édition 2017 de la Quinzaine contre le Racisme et les discriminations se termine, le CCREG, Conseil Consultatif des Résident Etrangers Grenoblois, a élu une nouvelle co-présidente : Louise-Hortense Dibam. De nationalité camerounaise, Louise-Hortense Dibam travaille pour l'organisation non-gouvernementale Solutions aux Migrations Clandestines (SMIC).

Constitué le 3 juillet 2000, le Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (CCREG) regroupe des représentants des différentes nationalités étrangères présentes à Grenoble. Il vise à favoriser la participation démocratique des résidents étrangers à la vie locale.

Prochainement, le CCREG se verra par ailleurs doté d'une permanence à la Maison des associations, lieu fréquenté par de nombreuses associations travaillant en lien avec résidents étrangers.

A la demande du Maire de Grenoble et de sa propre initiative, le CCREG a renforcé sa réflexion sur l'implication des résidents étrangers dans les instances de démocratie participative de la Ville de Grenoble : budgets participatifs, votations citoyennes, conseils citoyens indépendants.

Emmanuel Carroz, Adjoint à l'Egalité des droits et de la Vie associative, et co-président du CCREG déclare :

« Je me réjouis de pouvoir travailler avec Louise-Hortense Dibam. Elle a toute ma confiance pour que nous relevions ensemble le défi de la participation démocratique des résidents étrangers. »

A l'occasion du 21 mars, Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Ville de Grenoble et le CCREG réaffirment leur volonté de travailler avec les résidents étrangers et les associations pour que chaque Grenobloise, chaque Grenoblois, puisse s'engager dans la vie de la cité. »

Contact : cereg@grenoble.fr

Comptant sur vous pour relayer l'information,
Cordialement,
Service presse – 04 79 76 39 21